

Méthode d'essai

LR-N/Gr-VHG n°14
Version 1 juin 1993

Service Hivernal

Les stations automatiques de recueil de données atmosphériques et routières

Essai d'un capteur de surface de chaussée : état humide et salé

Analyse : Cet essai est destiné à qualifier l'information "chaussée humide et salée" délivrée par un capteur de chaussée implanté dans un revêtement routier .

Référence : Cahier des charges d'homologation des stations routières des systèmes d'aide à la décision pour le service hivernal. Projet de note technique provisoire. Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières SETRA/CSTR.

Modifications

Corrections

Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées
71, rue de la Grande Haie
Boite Postale 8
54510 TOMBLAINE

Unité Viabilité Hivernale, Gel

1) Principe de la méthode

Qualifier l'information "chaussée humide et salée" fournie par un capteur de chaussée.

2) Moyens d'essai

2.1) Dispositifs d'essai

Annexes A1
 A3

2.2) Dispositifs de mesure

Annexes C1
 C2
 C5

3) Conditions d'installation du matériel

3.1) Montage des capteurs dans les planches de bétons bitumineux à la charge de l'entreprise

3.2) Implantation de sondes de température de référence

Le dispositif de mesure suivant est mis en place :

- un ensemble de trois sondes Pt 100 ohms étalonnées

* noyées et collées à mi-épaisseur, en surface du revêtement,

* disposées sur la planche de béton bitumineux recevant le capteur de chaussée à tester à une distance comprise entre 40 mm et 120 mm de ce dernier, et à plus de 50 mm des bords de la planche de béton bitumineux.

- les chaînes de mesure (horloge et séquencement) du référentiel et du capteur à tester, sont mises en concordance.

4) Épreuve

4.1) Régime thermique

Le capteur de chaussée est testé aux deux niveaux de température suivantes :

+ 5°C ± 1°C
- 20°C. ± 1°C

4.2)Etats hydriques des chaussées

L'état «surface de chaussée humide et salée» est répété 10 fois pour chacune des températures.

4.3) Convention

la température de référence est égale à la valeur moyenne des trois sondes de surface.(cf 3.2)

5) Mode opératoire

5.1) Essai à +5°C

- le caisson climatique et la table de conditionnement thermique de la structure de chaussée sont portés à la température de consigne durant 12 heures avant essai.
- enregistrer les températures de surface de référence à une cadence de 12 minutes durant les essais.
- nettoyer lors du premier essai la surface active du capteur de chaussée à l'eau déminéralisée, puis sécher à l'air comprimé deshydraté ($T_d = -45^\circ\text{C}$).
- L'état humide et salé est provoqué artificiellement en déposant sur la surface active du capteur un volume de saumure de NaCl ayant un titre massique de 4% correspondant à une pellicule de solution d'environ 0,1 mm d'épaisseur. Cet état est maintenu durant environ 12 minutes.
- A l'issue de cette période de 12 minutes , la dernière indication du capteur sera seule prise en compte.
- Après ce délai la surface active du capteur est lavée à l'eau déminéralisée et l'état sec est provoqué artificiellement par séchage à l'air comprimé. Ce nouvel état est maintenu durant environ 12 minutes.

Répéter les opérations de mouillage de lavage et de sèchage 10 fois

5.2) Essai à -20°C

- le caisson climatique et la table de conditionnement thermique de la structure de chaussée sont portés à la température de consigne durant 12 heures avant essai.
- enregistrer les températures de surface de référence à une cadence de 12 minutes durant les essais.

- Lors du premier essai, nettoyer puis sécher à l'air comprimé deshydraté ($T_d = -45^{\circ}\text{C}$) la surface active du capteur de chaussée .
- L'état humide et salé est provoqué artificiellement en déposant sur la surface active du capteur un volume de saumure de CaCl_2 ayant un titre massique de 33% correspondant à une pellicule de solution d'environ 0,1 mm d'épaisseur. Cet état est maintenu durant environ 12 minutes.
- A l'issue de cette période de 12 minutes , la dernière indication du capteur sera seule prise en compte.
- Après ce délai la surface active du capteur est lavée à l'eau déminéralisée et l'état sec est provoqué artificiellement par séchage à l'air comprimé. Ce nouvel état est maintenu durant environ 12 minutes.
- Répéter les opérations de mouillage de lavage et de sèchage 10 fois
- relever à chaque état provoqué, le temps (heure et minute) qui constituera la série temporelle de référence.

6) Expression des résultats

- Chaque situation «chaussée humide et salée» provoquée et stabilisée durant 12 minutes sert de référentiel qui, mis en correspondance avec l'état détecté par le dispositif testé, constitue la collection de données.
- *NOTA* :Cette collection comporte 20 valeurs (individus).

7) Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit faire référence à la présente méthode d'essai et comporter :

- la référence du capteur (n°, type, série)
- les tableaux de résultats sur lesquels figurent :
 - * les éléments de contrôle du régime thermique permanent,
 - * les séries chronologiques des divers états.
- les incidents susceptibles d'avoir agi sur les résultats.

Exemple de feuille de mesure

LE CAPTEUR D'ETAT DE LA SURFACE DE CHAUSSÉE : ETAT HUMIDE ET SALE

MESSAI 1: ETAT DE SURFACE HUMIDE ET SALE EN REGIME PERMANENT A +5°C

Exemple de feuille de mesure

ESSAI 1: ETAT DE SURFACE HUMIDE ET SALE EN REGIME PERMANENT A +5°C (SUITE)

Date	Heure	Ts dispo	Ts ref1	Ts ref2	Ts ref3	Moy Ts ref	Pulv. Sechage	Etat Dispo	Etat Ref
jj.mm.aaaa	hh:mm	hh:mm	==	==	==	==	sechage		
jj.mm.aaaa	hh:mm	hh:mm	==	==	==	==	pulv NaCl		
jj.mm.aaaa	hh:mm	hh:mm	==	==	==	==	sechage		
jj.mm.aaaa	hh:mm	hh:mm	==	==	==	==	pulv NaCl		
jj.mm.aaaa	hh:mm	hh:mm	==	==	==	==	sechage		
jj.mm.aaaa	hh:mm	hh:mm	==	==	==	==	pulv NaCl		
jj.mm.aaaa	hh:mm	hh:mm	==	==	==	==	sechage		
jj.mm.aaaa	hh:mm	hh:mm	==	==	==	==	pulv NaCl		

NB D'ETATS	HUMIDE	ET SALE	PROVOQUE S	10
NB D'ETATS	HUMIDE	ET SALE	CONFORME S	

Exemple de feuille de mesure

LE CAPTEUR D'ETAT DE LA SURFACE DE CHAUSSÉE : ETAT HUMIDE ET SALE

ESSAI 2: ETAT DE SURFACE HUMIDE ET SALE EN REGIME PERMANENT A -5°C

Exemple de feuille de mesure

ESSAI 2: ETAT DE SURFACE HUMIDE ET SALE EN REGIME PERMANENT A -5°C (SUITE)

NB D'ETATS	HUMIDE	ET SALE	PROVOQUE	10
NB D'ETATS	HUMIDE	ET SALE	CONFORME	

Exemple de feuille de mesures

Température en °C	Nombre d'états chaussée humide et salée provoqués	Nombre d'états chaussée humide et salée conformes
+5°C	10	
-20°C	10	

ANNEXE A

Dispositifs d'essai

A1 CAISSONS CLIMATIQUES ET ASSERVISSEMENT

A1-1) Caractéristiques générales :

Le dispositif d'essai comporte deux caissons climatiques précédés d'un sas d'entrée réfrigérés et régulés de façon indépendante.

A1-1.1 Volume

- caisson d'essai	48 m ³
- sas	36 m ³

A1-1.2 Volume utile

Volume interne défini par une enveloppe fictive écartée des parois de :

- 0,50 m des murs et du sol,
- 0,90 m du plafond.

A1-1.3 Etendue de fonctionnement en température

- 35°C à + 35°C

A1-1.4 Classe de précision

Classe C suivant X 15-016 de mai 1975.

A1-2) Régulation - asservissement

A1-2.1 Régulation des températures en régime permanent

Assurée par les régulateurs "double PID" (Eurotherm "818.S" et sondes Pt 100 ohms)

A1-2.2 Régulation des températures en régime transitoire

Asservie par micro-ordinateur via RS 232 des Eurotherm.

A1-3) Stabilité thermique de la température de l'air dans les caissons climatiques :

± 0,3 °C

A3 TABLE DE CONDITIONNEMENT THERMIQUE DE LA STRUCTURE DE CHAUSSEES TYPE

1) Caractéristiques générales : (cf. figure x)

Le dispositif d'essai comporte :

1.1) Une table métallique régulée en température par un fluide caloporteur.

- dimension : 1,5 x 1,5 m
- étendue des températures : - 30 à + 30°C avec $T_a - T_{table} \leq 10^\circ\text{C}$
- classe de précision : 0,5°C

1.2) Un massif de béton constituant la couche de base de la structure routière, posée sur la table

- dimension 1,3 x 1,3 x 0,30 m,

- caractéristiques du béton :

* Gravier 5/15	89 kg
* Sable 0/5	44 kg
* Ciment CPA 55	29 kg
* Eau	14,1 litres

1.3) Six planches de béton bitumineux, disposées sur le massif de béton avec une pente transversale de 2,5 % (norme ICTARN).

- dimension 0,40 x 0,60 x 0,15 m
- caractéristiques du béton bitumineux:

* 10/14 Trapp	41 %
* 4/6 Trapp	28 %
* 0/2 Trapp	28 %
* fines MEAC	3 %
* bitume 40/60	5,4 ppc

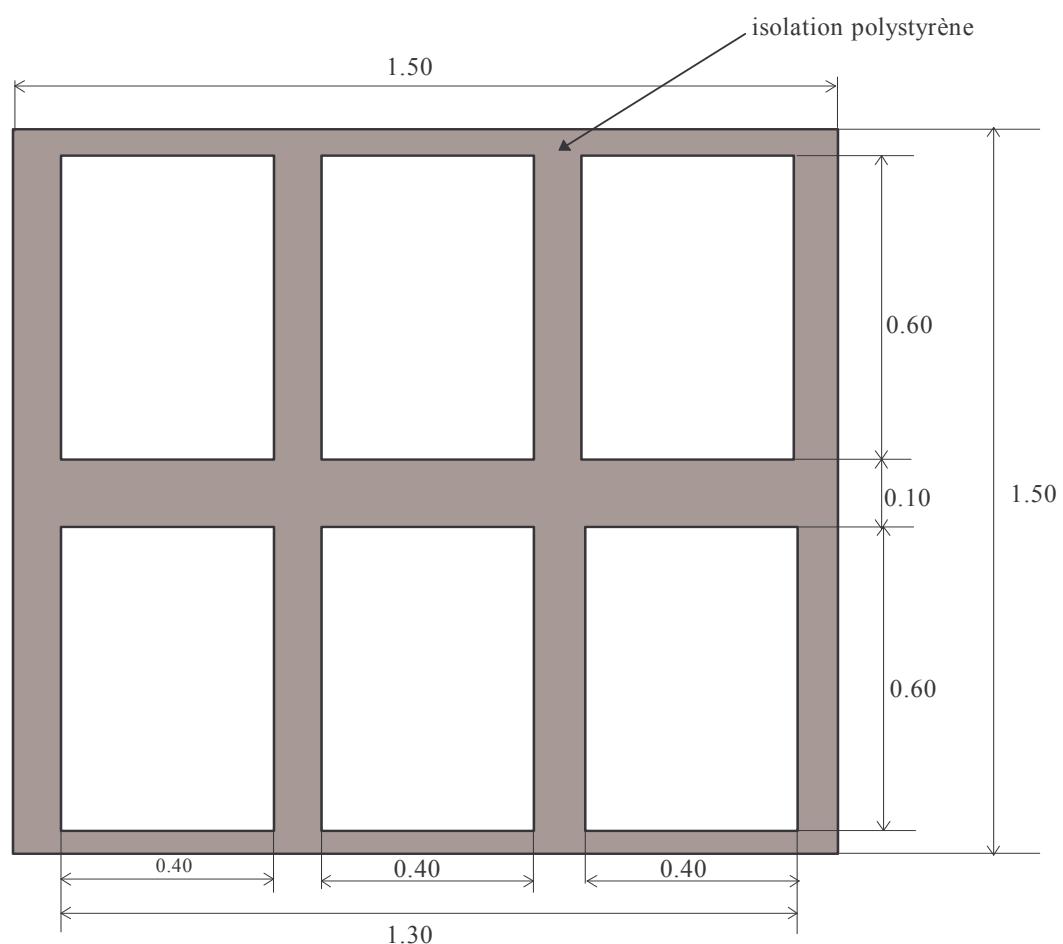
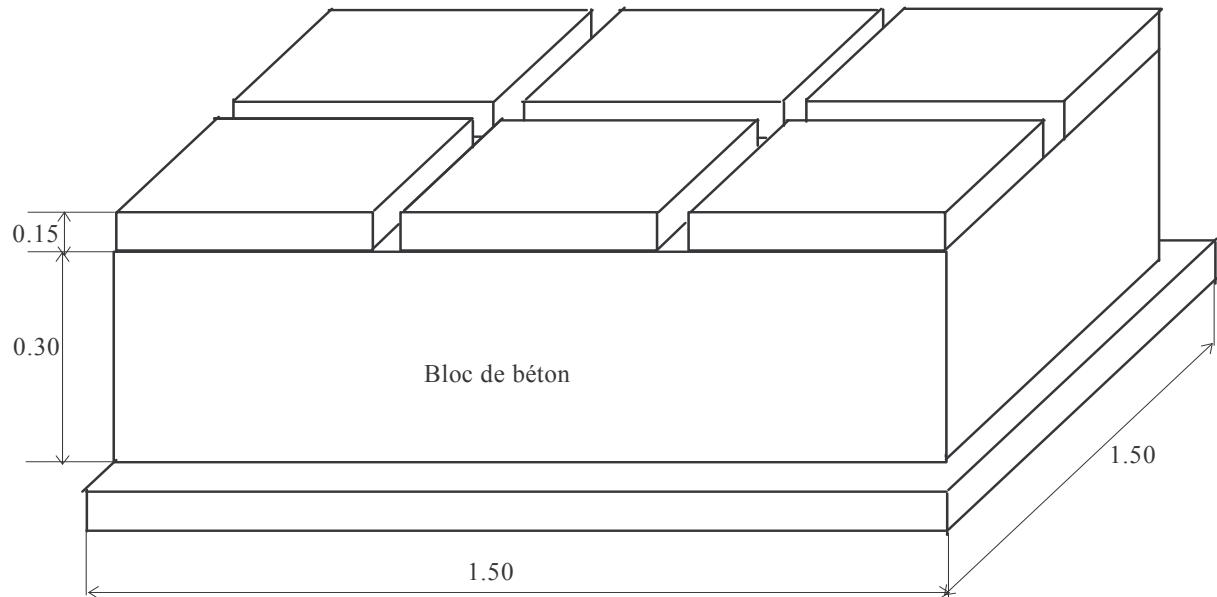
1.4) Une isolation thermique en polystyrène extrudé de :

- 10 cm d'épaisseur sur les parois latérales,
- 5 cm d'épaisseur entre les diverses planches en béton bitumineux.

2) Régulation

En régime permanent assuré par un régulateur "double PID" (Eurotherm "818 S" et sonde Pt 100 Ω).

POSITIONNEMENT DES PLANCHES DE BETON BITUMINEUX SUR LA TABLE DU CAISSON CLIMATIQUE



ANNEXE C

Dispositifs de mesure

C1

TEMPERATURE ATMOSPHERIQUE (Ta)

C.1.1 - Sondes thermométriques à résistance de platine :

Pt 100 Ω à 0°C

- * montage 4 fils, chemisée acier inox,
- * classe de tolérance suivant CEI - 751 classe A

C.1.2 - Abri météo :

- * abri réduit à ventilation naturelle.
type : BMO 1161 A
- * abri miniature
type : BMO 1167 A.

C2

TEMPERATURE DE SURFACE DE REVÊTEMENT

C.2-1 - Sondes thermométriques à résistance de platine :

Pt 100 Ω à 0°C

- * montage 4 fils, chemisée acier inox,
- * montage 4 fils type "timbre"
- * classe de précision : étalonnage RNE/LRPC.

C2-2 - Incertitude sur la mesure de la température de surface effectuée par le référentiel décrit : $\pm 0.2^\circ\text{C}$

C5

CHAINÉE DE MESURE ET D'ACQUISITION

C.5.1. - La valeur des divers paramètres est acquise séquentiellement par une centrale de mesure permettant un traitement simultané et différé sur calculateur.

Les caractéristiques essentielles sont :

- cadence de mesure : 7, 20, 100 mesures/s
- étendue des mesures : - 220°C à + 250°C
- précision à 7 mesures : $\pm (0,4 \% + 5UR1)$
- coefficient de température : $(0,002 \% + 0,01^\circ\text{C})^\circ\text{C}$
- reproductibilité entre 2 voies : $< (0,05^\circ\text{C} + 1UR)^*$

* 1 UR : unité de représentation selon la publication CEI 485, soit écart minimum entre deux valeurs affichées.

C.5.2. - Cette centrale est jumelée à un calculateur avec 512 KO de RAM et 40 Mo de mémoire disque.